

PROVINCE DE LUXEMBOURG. ARRONDISSEMENT DE MARCHE-EN-FAMENNE
COMMUNE DE NASSOGNE

REUNION CONJOINTE DES CONSEILS COMMUNAL ET DE L'ACTION SOCIALE DU
10 DECEMBRE 2020 A 19H.

PROCES – VERBAL

PRESENTS :

MM. Marc Quiryren, André Blaise, Marcel David, José Dock, Marie-Alice Pekel, Florence Arrestier, -Vincent Peremans, Philippe Lefèbre, Christine Breda, Véronique Burnotte, Bruno Huberty, Jean-François Culot, Jérémy Collard, Lynda Protin, Johanna Colmant, Charline Kinet, Sophie Piéard Bernard Bentz, Marie Terwagne, Véronique Defoin, Denis Dumont, Isabelle Son, Valérie Robert, Philippe Pirlot, Théo Gérard Caroline Chabot, Charles Quiryren,	Bourgmestre – Président Echevins ; Présidente du CPAS Conseillers ; Conseillers de l'Action sociale Directeur général du CPAS Directeur général.
---	---

Le Bourgmestre souhaite la bienvenue pour cette réunion commune entre les conseillers communaux et les conseillers de l'action sociale, prévue par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Il donne la parole à Caroline Chabot, directrice générale du CPAS et à Quentin Paquet, chef de bureau administratif de la commune.

1) Présentation du rapport annuel sur les synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS, les économies d'échelles, les suppressions des doubles emplois ou chevauchement d'activités du CPAS et de la commune.

Conformément aux dispositions légales, ceux-ci présentent les économies d'échelles, les synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS telles qu'elles ont été approuvées par le Comité de concertation du 9 novembre 2020 :

RAPPORT SUR LES SYNERGIES ET ECONOMIES D'ECHELLE **ANNEE 2021 - EXERCICE 2020**

Obligations de procédures : Pour élaborer le rapport annuel sur les synergies, les trois étapes suivantes doivent être respectées :

1. Avis remis par le CODIR commun : Néant car actuellement, il n'y a pas de CODIR au niveau communal et pas de CODIR conjoint mis en place → fait l'objet d'une synergie à développer.
2. Avis remis par le comité de concertation en sa séance du 09/11/2020 :

Les remarques suivantes ont été énoncées :

1. Discussion concernant les travaux à réaliser dans le bâtiment du CPAS (carrelage, porte arrière) → cela fait plusieurs années que les travaux sont en attente mais rien ne bouge malgré la remarque du SEPPT lors de la visite des lieux de travail. Il faut soit revoir l'organisation des équipes au service travaux de manière à ce qu'elles puissent se concentrer sur un travail bien défini et ce, jusqu'à ce qu'il soit fini, soit envisager un appui à Stéphane PIERARD qui est débordé avec tous les CSC à établir. Le point reste inscrit dans le rapport des synergies.
2. Concernant les logements de Masbourg, la question est soulevée de la détermination des limites de la parcelle pour l'entretenir et envisager de clôturer le terrain dans un souci de sécurité des locataires, surtout lorsqu'il y a de jeunes enfants → à voir avec Nathalie HENQUINET + voir si possible de faire clôturer par un article 60 ? Cet article 60 doit être engagé pour autre chose qu'une clôture, à temps plein et durant toute la durée nécessaire pour retrouver un droit aux allocations sociales. Le point est inscrit au rapport et devra être analysé quant à la faisabilité et l'opportunité de réaliser cette clôture sans recourir à un géomètre afin de limiter les coûts.
3. Pour le reste, le Comité de concertation approuve le rapport, en tenant compte de la crise sanitaire actuelle qui a nécessité de revoir certaines priorités.

				ou DG adjoint commun)			
Synergies réalisées et pérennisées							
À mettre chronologiquement							
Courrier	Moyens	Coopératif	Les deux administrations	DG communal et de CPAS	2004	Systematisation de l'usage du courrier interne entre les deux administrations afin de réduire les frais postaux	Positif
GRH	Moyens	Coopératif	Les deux administrations	DG communal et de CPAS	2005	Cession de points APE du CPAS vers l'AC afin de profiter au maximum du dispositif	Positif
Bâtiment	Moyens	Coopératif	Administration communale	DG communal	2006	Mise à disposition, à titre gratuit, du bâtiment administratif pour le CPAS, en ce compris les charges de mazout de chauffage, d'eau et d'électricité	Positif
Maintenance	Moyens humains	Déléгатif	Administration communale	DG communal	2006	Mise à disposition d'ouvriers communaux pour les petits travaux du bâtiment du CPAS <input type="checkbox"/> optimalisation des ressources humaines en faisant l'économie de petits marchés de services par le CPAS	Positif
Marchés conjoints et achats groupés	Performance administrative / Moyens financiers	Déléгатif	Administration communale	DG communal	2006	Utilisation, contre rémunération, du diesel acheté par l'AC pour les véhicules du CPAS	Positif

Réunion conjointe des Conseils communal et de l'Action Sociale 201210 - 4/10

Handicontact	Satisfaction du citoyen	Déléгатif	CPAS	DG de CPAS	2008	Prise en charge par le CPAS du service « Handicontact », créé par l'AC	Positif
Logements de transit et d'urgence	Satisfaction du citoyen	Déléгатif	CPAS	DG de CPAS	2009	Mise en gestion des 3 logements de Masbourg au CPAS, avec prise en charge des frais d'eau et de mazout de chauffage par la Commune	Positif
Planification d'urgence (PLANU)	Performance administrative	Déléгатif et coopératif	Administration communale	DG communal	2010	Plan d'urgence établi par l'agent PLANU de l'administration communale mais intègre le coordinateur psychosocial (mission du CPAS) et d'autres agents du CPAS désignés dans le cadre du PIPS	Positif mais un travail coopératif entre les 2 administrations est nécessaire afin de redéfinir les missions de chacun lors d'une réunion conjointe
Service de prévention et de protection du travail	Performance administrative / Moyens humains	Déléгатif et coopératif	Administration communale	DG communal	2012	Conseiller en prévention interne commun / Réunions communes SIPPT et SEPPT / Plan d'action annuel et quinquennal commun depuis 2020	Positif
Eté solidaire, je suis partenaire	Satisfaction du citoyen / Moyens	Coopératif	Administration communale	DG communal	2012	Proposition par le CPAS de 50% d'étudiants issus d'un public fragilisé	Positif
Communication	Satisfaction du citoyen	Coopératif	Les deux administrations	DG communal et de CPAS	2012	Espace dédié au CPAS sur le site Internet de la Commune, diffusion des informations relatives aux CPAS via la	Positif

						page Facebook de la Commune et le Flash-Info	
Utilisation des bâtiments	Moyens	Coopératif	Administration communale	DG communal	2012	Utilisation, à titre gratuit, des salles communales par le CPAS pour ses activités (ateliers d'insertion, formations, réunions)	Positif
Etudiants	Satisfaction du citoyen / Moyens	Coopératif	Administration communale	DG communal	2013	Engagement par l'AC d'étudiants durant les vacances scolaires en soutien aux cuisinières et livreurs de repas à domicile	Positif
Mobilité	Satisfaction du citoyen	Déléгатif	CPAS	DG de CPAS	2013	Mise à disposition, à tarif préférentiel, du service mobilité pour les activités de la Maison des Aînés et celles organisées par le CCCA	Positif
Repas à domicile	Satisfaction du citoyen	Coopératif	Les deux administrations	DG communal et de CPAS	2014	Mise à disposition, à titre gratuit, de la cuisine de la Maison rurale et de cuisinières pour la confection des repas à domicile	Positif
Marchés conjoints et achats groupés	Performance administrative / Moyens financiers	Déléгатif	Administration communale	DG communal	2014	Achat groupé des denrées alimentaires nécessaires pour la confection des repas à domicile via le marché des denrées pour les écoles	Positif

Réunion conjointe des Conseils communal et de l'Action Sociale 201210 - 6/10

Frais de personnel	Moyens financiers	Déléгатif	Administration communale	DG communal	2015	Prise en charge par l'AC des cotisations au fonds de pension du Président du CPAS	Positif
Service de prévention et de protection du travail	Moyens humains	Coopératif	Les deux administrations	DG communal et des CPAS	2017	Service commun de secouristes et équipiers de 1ère intervention	Positif
Finances	Moyens financiers	Coopératif	Les deux administrations	DG communal et de CPAS	2018	Convention de trésorerie commune pour éviter les coûts de crédits de caisse au CPAS	Positif
Enfance	Satisfaction du citoyen	Déléгатif	CPAS	DG de CPAS	2018	Reprise de la gestion des plaines de vacances par le CPAS	Positif
Enfance et insertion sociale	Satisfaction du citoyen	Déléгатif	Administration communal	DG communal	2018	Utilisation, à titre gratuit, du Proxibus pour certaines activités collectives organisées par le CPAS et dans le cadre des plaines de vacances	Positif
Marchés conjoints et achats groupés	Performance administrative / Moyens financiers	Déléгатif	Administration communale	DG communal	2018	Intégration du CPAS dans les marchés suivants :	
- papier							
- portefeuille d'assurances							
- produits d'entretien (bâtiments et lavoir)							
- WANApp							
- Audit des infrastructures informatiques + mission de consultance pour la rédaction du CSC (en cours 2020)							

Réunion conjointe des Conseils communal et de l'Action Sociale 201210 - 7/10

Synergie ou groupe de synergies	Objectif (satisfaction du citoyen / performance administrative / moyens)	Mode opératoire (coopératif / délégitif)	L'administration pilote (administration communale / administration du CPAS / les deux administrations)	Responsable administratif (DG communal / DG de CPAS / DG communal et de CPAS / DG adjoint commun)	Moyens humains, financiers et logistiques dégagés + hauteur de contribution de la commune et du CPAS	Résultat attendu	Délai
Synergies projetées ou en cours de questionnement							
Informatique et téléphonie	Performance administrative	Délégitif	Administration communale	DG communal	Agent administratif communal en charge de l'informatique	Conseil pour achat et support technique	2021 (dès réalisation du marché conjoint)
Smart Cities	Satisfaction du citoyen / Moyen	Délégitif	Administration communale	DG communal	Agent administratif communal en charge de l'informatique	Intégration du CPAS dans le projet Smart Cities pour permettre le traitement des demandes d'aides sociales directement à domicile	2021 (va de pair avec l'audit informatique)
GRH	Performance administrative	Coopératif	Les deux administrations	DG communal et de CPAS	Chef du bureau administratif communal et DG de CPAS	Uniformisation du Règlement de travail	
Harmonisation du management							
Développement de procédures internes communes	2021						
Energie	Satisfaction du citoyen	Coopératif	Les deux administrations	DG communal et de CPAS	Eco-conseiller + service social du CPAS	Collaboration pour la mise en place d'ateliers et/ou séances d'information organisés par le CPAS	2021
Direction financière commune	Performance administrative	Coopératif	Les deux administrations (4/5 Commune – 1/5 CPAS)	DG communal et de CPAS	Agents administratifs communal et de CPAS en soutien actuellement au Receveur régional	Comptabilité	
Facturation							

Recouvrement	2021						
Examen organisé en 2020 mais sans lauréat <input type="checkbox"/> à reprogrammer pour 2021							
Gestion du courrier sortant	Moyens financiers	Coopératif	Administration communale	DG communal	Suppression des frais de location de la timbreuse du CPAS + consommables	Utilisation d'une timbreuse commune	A prévoir en cas de centralisation des services

4. MATRICE DE COOPÉRATION

Au vu de la crise sanitaire de cette année, les deux administrations ont concentré leurs efforts sur la gestion de la crise, la mise en place d'actions spécifiques pour les citoyens (plate-forme de bénévoles, confection et distribution des masques et des filtres du fédéral et diffusion régulière des diverses informations) et la réorganisation des services pour assurer leurs missions de service public tout en garantissant la sécurité des travailleurs.

Les synergies entre les deux entités se sont donc développées au travers des actions à mener pour faire face à ce défi auquel personne n'était préparé, reportant à une échéance ultérieure les synergies programmées initialement pour 2020.

La présente matrice de coopération constitue donc le bilan de ces actions pour lesquels le niveau de rassemblement entre nos deux entités a été davantage opérationnel pour répondre à des besoins spécifiques en urgence qu'efficace ou maîtrisé étant donné que tout a été mis en place au pied levé.

		Registres de comportements de l'environnement de contrôle				
		Fonctionnement	Management	Compétences et formation du personnel	Formalisation	Ressources et gestion budgétaire
Niveaux de rassemblement	5. Optimisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4. Maîtrisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	3. Efficace	X	•	•	•	•
	2. Opérationnel	•	X	•	X	•
	1. Initial	•	•	•	•	•
	0. Inexistant	•	•	X	•	X

GLOSSAIRE

Niveau	Dénomination	Description
5	Optimisé	Tous les éléments importants du domaine concerné sont évalués et optimisés pour atteindre le niveau des meilleures pratiques. L'organisation maîtrise bien les éléments de la synergisation. A ce stade, il s'agit d'une synergisation optimisée entre les deux administrations.
4	Maîtrisé	Le service maîtrise suffisamment les éléments du domaine concerné. Les synergies entre les deux administrations sont maîtrisées. Les services sont rassemblés en une seule structure cogérée. Sur base conventionnelle, l'autorité institutionnelle peut être totalement confiée à l'une des entités (fusion de services) ou être partagée sur le mode du consensus (rassemblement de services). Les fonctions et tâches sont réparties en fonction des compétences partagées. Les outils sont mis en commun et le personnel des deux structures forme une seule entité administrative par unification ou rassemblement.
3	Efficace	L'organisation adopte une approche structurée vis-à-vis des différents éléments de la synergisation. Celle-ci est efficace. Les services fonctionnent sur base d'une synergisation formalisée. Il existe une volonté délibérée d'adoption des mêmes règles de fonctionnement, d'utilisation des mêmes méthodes et outils de travail. Les processus sont semblables. Les structures formalisent des délégations mutuelles de fonctions. Le service est unifié ou rassemblé.
2	Opérationnel	Pour certaines composantes, on commence une approche structurée et la mise en place des structures nécessaires à la synergisation. Celle-ci devient opérationnelle. Les services fonctionnent sur un mode de partage. Une volonté de collaboration est délibérée et officialisée. Les méthodes et standards de travail sont partagés et formalisés. Les

		deux structures utilisent des processus similaires de gestion. Elles partagent certains outils de gestion. Une délégation de tâches est possible. Chaque entité conserve son indépendance décisionnelle.
1	Initial	Les administrations sont conscientes que la synergisation doit être entamée. L'approche repose encore sur des bases individuelles, non structurées et non conséquentes. La synergisation est à son niveau initial. Les services fonctionnent de manière isolée, ouverte à la collaboration. Il existe un consensus informel entre les institutions ouvrant un espace possible de collaborations ponctuelles. Il n'y a pas de partage formalisé de méthodes de travail ni de standards de travail. La collaboration se construit autour d'échanges informels.
0	Inexistant	Les services fonctionnent de manière totalement indépendante. Aucune synergisation n'est définie préalablement. Il n'y a pas de partage des méthodes de travail formalisées ni aucun standard de travail commun. Quelques collaborations aléatoires spontanées non structurées ni contrôlées existent mais sans volonté ferme de les promouvoir.

S'en suit le débat avec les questions des personnes présentes et les réponses de la présidente et la directrice générale.

- Questions de Denis Dumont :
 - *Suite à la dernière visite des lieux de travail, une remarque a été formulée à propos des carrelages du bâtiment du CPAS. Il ne faut pas attendre un accident de travail pour intervenir. Justement en cette période un peu chamboulée avec le télétravail, il faudrait accélérer la réparation...;*

La réparation est programmée pour cet hiver par nos ouvriers communaux.

- *Pour les synergies projetées, il est question de synergies informatiques. Il y aurait une personne ressource. Y a-t-il une personne qui sera formée en interne, ou recrutera-t-on à l'extérieur pour assurer cette fonction ?*

La question n'a pas encore été tranchée.

- *Pour les synergies projetées, il est question de la rénovation des logements de Masbourg. L'équipe du CPAS est déjà intervenue pour différents travaux comme le changement des châssis, des équipements de cuisine et la mise en couleurs. On a été proactif et c'est très bien d'avoir pensé à rénover les logements communaux. C'est très bien d'y avoir pensé et d'avoir été proactif.*

L'ouvrier du CPAS a pris contact avec les ouvriers communaux pour travailler de concert. La rénovation du 2^e logement est programmée au budget 2021.

- Remarque de Vincent Peremans :
 - *Je voulais féliciter les services du CPAS et de la Commune, qui malgré les circonstances qu'on a connu en 2020 ont pu travailler ensemble, main dans la main. On a senti que la commune était une, que ce soit au niveau du CPAS ou de l'administration communale, on a pu voir que c'étaient des collègues et non pas des entités séparées. Outre les synergies présentées par Quentin, il y avait un esprit de synergie qui existait et qui a été perçu par la population. Je tenais à le saluer.*

Petite remarque : plutôt que main dans la main, tout le monde s'est serré les coudes pour y arriver.

- Remarques de Denis Dumont :
 - *Ce qui me chipote, ce sont tous ces jeunes, qui dépendent soit du CPAS, soit qui sont encore chez leurs parents, qui sont en décrochage scolaire, et qui n'ont pas d'activité. A part le lavoir, il n'y a pas d'outil pour les occuper. On ne peut plus donner un revenu à des jeunes qui n'en veulent pas, qui sont en décrochage scolaire et qui ne veulent rien faire... On devrait les obliger à faire quelque chose, sinon on les maintient dans une assuétude de facilités. Je sais que les ateliers pour les occuper, les articles 60 et autres, sont difficiles à mettre en route. Mais il faudrait pouvoir réfléchir à la question.*

On doit souligner le travail de l'éducateur de rues, qui nous aide beaucoup avec les jeunes. Mais certaines personnes ne veulent rien faire.

- Remarques d'André Blaise :
 - *En tant qu'échevin des jeunes, je voudrais dire que souvent ce n'est pas nécessairement un décrochage des jeunes, mais un décrochage des parents des jeunes. Quand on voit que certains jeunes ont fait des larcins pendant l'été, en pleine nuit, surtout dans le village de Nassogne, ces jeunes-là ne sont pas aptes à travailler à 7 ou 8 heures du matin. En Belgique, ils ont des droits à des indemnités « ad vitam*

aeternam ». L'animateur de rues fait de l'excellent travail mais avec certains, il n'est pas possible de parler avec eux, ils n'en n'ont rien à foutre. Maintenant, c'est le confinement, et on se rassemble le soir pour picoler et faire les 400 coups... Les premiers responsables, ce sont leurs parents.

- Remarque de Philippe Pirlot :
 - *Au niveau des activités pour les articles 60, le choix est fort limité. Il serait intéressant de diversifier des activités, comme cela existe à Gesves, aux ateliers du Samson où ils s'occupent notamment de jardins. L'offre de travail devrait être plus diversifiée qu'elle n'est.*
- Remarques d'André Blaise :
 - *Habituellement, ces articles 60 n'ont aucune formation et ce sont donc les ouvriers communaux qui doivent se charger de leur formation... La commune n'est pas un centre de formation.*
- Remarque de Vincent Peremans :
 - *Je regrette ce débat qui stigmatise les jeunes. J'ignore qui a lancé ce débat, mais j'entends des stigmatisations, des généralisations. C'est choquant !*
- Remarque de Charline Kinet :
 - *Je rejoins Vincent et trouve choquant et honteux de dénigrer les jeunes en une période qui n'est déjà pas évidente pour tout le monde. On profite de ce conseil pour les enfoncer encore plus. C'est regrettable !*

S'en suit également un débat sur les mesures prises pour la réinsertion des chômeurs et les suivis réalisés par le personnel du CPAS.

La directrice générale du CPAS présente quelques données relatives aux conséquences de la pandémie sur le CPAS et termine en précisant que la pandémie aura de nouvelles suites en 2021.

2. Budget 2021 du CPAS : 1er examen.

La Présidente présente les données chiffrées du budget 2021 du CPAS. Il ne suscite aucune remarque des membres de l'assemblée.

Aucune question n'étant plus formulée, le président lève la séance à 20h10' et remercie les conseillers du CPAS pour leur présence.

Par le Conseil,
Le Directeur général,

Le Président,